

[Texte]

avantages, il faudrait à ce moment-là s'assurer qu'il y ait une université francophone quelque part à Toronto. Il faudrait s'assurer qu'il y en ait une à Vancouver, etc. Et sur le plan de l'accès, les deux groupes ne sont pas égaux à l'heure actuelle.

Mme Campbell: Pour un président d'une compagnie nationale, par exemple, ne croyez-vous pas que ce serait préférable de parler les deux langues, et ainsi avoir l'argent des deux groupes au Canada?

M. Jeannot: Tout à fait, et nous nous sommes assurés, nous, que le bilinguisme à Air Canada progresse substantiellement. Il n'y a aucun doute là-dessus.

Ms Hunter: Welcome, Mr. Jeannot. There was a lot of talk about bilingualism, and you have answered the questions I was going to pose on that topic. This morning we heard a suggestion from the Business Council that in order to get out of the urgent problem that faces us now, perhaps we need a convention, an assembly of some sort convened very soon, and the first order of business of that group would be the amending formula of the Constitution. I would like your reaction to that. I am sure you have been following much of the deliberations of this committee across Canada. A constituent assembly is a mechanism that is gaining credibility in the rest of Canada, so I would like your response to what the Business Council said this morning.

Mr. Jeannot: I have not followed what the Business Council said this morning. My reaction to this would simply be a question of the constitution of such an assembly. I have indicated that there are many dimensions to the questions troubling Canadians today, in my view, and I identified four major areas. Some of those areas could be dealt with equally across the country. For others, in particular the linguistic situation, I kind of wonder how it would be addressed by such a national assembly. Is it one that would debate the linguistic rights of Canadians with a composition of the assembly that would in fact reflect the 10 provinces and one federal government? Is the question of the linguistic rights one of two nations or 10 provinces in that context? When it comes to economic development, I see a much different kind of environment; but when it comes to linguistics, there are two major groups involved, and that would impact on the assembly of that group.

M. Blackburn: Monsieur Jeannot, vous avez parlé au début de votre discours de la question du déficit du gouvernement fédéral.

Est-ce que, dans votre esprit, il serait bon de songer à enchâsser dans la Constitution le fait que le gouvernement central devrait présenter un budget équilibré, sauf en temps de guerre, par exemple?

• 1510

M. Jeannot: Je ne sais pas jusqu'à quel point il est réalisable d'enchâsser une telle chose, mais je crois que cela serait excellent, dans un certain cadre évidemment; et peut-être que les cas d'urgence devraient dépasser celui d'une question de guerre. Mais il est bien évident qu'un budget équilibré est absolument essentiel au développement d'un pays, et je pense qu'il y a une dimension importante à considérer pour s'assurer que les déficits soient bien gérés.

[Traduction]

French-language university somewhere in Toronto, one in Vancouver, and so on. As far as access goes, the two groups are not equal at the present time.

Ms Campbell: As the president of a national company, do you not think it would be preferable that your company function in both languages, and thus get business from both linguistic groups in Canada?

Mr. Jeannot: Absolutely, and we have made sure that bilingualism is making considerable progress at Air Canada. There is no doubt about that.

Mme Hunter: Je vous souhaite la bienvenue, monsieur Jeannot. On a beaucoup parlé de bilinguisme, et vous avez déjà répondu aux questions que j'allais vous poser au sujet de cette question. Ce matin, le Conseil canadien des chefs d'entreprises a proposé la convocation d'une assemblée très bientôt afin de sortir de l'impasse où nous nous trouvons. La première question à l'ordre du jour de ce groupe serait la formule d'amendement de la Constitution. J'aimerais savoir ce que vous pensez de cette proposition. Je suis sûre que vous avez suivi une bonne partie des délibérations du comité. L'idée d'une assemblée constituante devient de plus en plus crédible dans le reste du Canada; donc, j'aimerais savoir ce que vous pensez de la proposition faite ce matin par le Conseil canadien des chefs d'entreprises.

M. Jeannot: Je n'ai pas suivi ce qu'a dit le conseil ce matin. Moi, je me pose simplement des questions au sujet de la composition d'une telle assemblée. J'ai dit que les questions qui inquiètent les Canadiens aujourd'hui comportent plusieurs dimensions, et j'en ai identifié quatre. On pourrait aborder certaines de ces questions de façon égale partout au pays. Cependant, je me demande comment une telle assemblée s'occuperait d'autres questions, surtout celle des droits linguistiques. Est-ce que l'assemblée serait composée de représentants des dix provinces et du gouvernement fédéral pour discuter des droits linguistiques des Canadiens? Est-ce que la question des droits linguistiques devrait être discutée par deux nations ou par les dix provinces? Dans le cas du développement économique, je vois une situation très différente. Cependant, la question des droits linguistiques intéresse deux groupes principaux, et cela aurait une incidence sur la composition de l'assemblée.

Mr. Blackburn: Mr. Jeannot, you talked about the federal government's deficit.

Do you think it would be a good idea to enshrine in the Constitution that the federal government should present a balanced budget, except in wartime, for example?

Mr. Jeannot: I do not know to what extent it is feasible to enshrine such a provision, but I think it would be a fine idea, within a certain context. Perhaps the exceptions could be broader than simply wartime situations. It is quite clear, however, that a balanced budget is absolutely essential to a country's development, and I think it is important to see what can be done to ensure that deficits are properly managed.